



COMITÉ ASSURER LA GESTION DURABLE DES EAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 26 NOVEMBRE 2024 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Membres : Mme Pascale Albernhé-Lahaie, conseillère municipale (arrivée : 15 h 13)
Mme Lynda Breton, citoyenne membre
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal
M. Alain Lafontaine, conseiller municipal et président du comité
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et vice-président du comité

Invitées et invités M. Éric Angers, directeur général adjoint – Proximité
Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale
Mme Catherine Bergeron, conseillère en développement durable
M. Richard W. Dober, conseiller municipal
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (arrivée : 14 h 50)
Mme Émilie Joly, chargée de programmes, Fondation Trois-Rivières durable (14 h 41 à 15 h 06)
Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et comités
Mme Sonia Karine Larocque, ing., co-directrice par intérim – Génie (arrivée : 14 h 49)
M^{re} Annie Pagé, directrice générale adjointe – Services organisationnels (15 h 48 à 15 h 55)
M. Benoît Plante, expert stratégique
M. Sébastien Rhéaume, chef de service – Hygiène du milieu
M. Sébastien Roy, directeur général adjoint – Planification et développement
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation publique
M. Julien St-Laurent, chef de service – Environnement
M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable
M. François Vaillancourt, directeur général (arrivée : 15 h 22)

Absence(s) : Mme Émilie Bilodeau, citoyenne membre

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président**

L'ouverture de la réunion est faite par M. Alain Lafontaine, président du comité, à 14 h 45. M. Lafontaine souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut commencer.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les personnes présentes consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Alain Lafontaine fait la lecture de l'ordre du jour et annonce que les points 6 et 7 seront présentés avant le point 5 en raison de la disponibilité d'une invitée. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2024**

M. Lafontaine s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité du 22 octobre 2024 s'il y a des modifications à apporter à ce procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Aires protégées : appui d'une demande du milieu - suivi**

Le 24 septembre dernier, une proposition d'aire protégée sur le littoral du lac Saint-Pierre a été présentée au comité à titre d'information. Le Conseil a adopté la résolution C-2024-1103 à la séance du 15 octobre 2024 en appui à l'analyse faite par le gouvernement du Québec de la proposition d'aire protégée sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières. Depuis, le comité ZIP (zone d'intervention prioritaire) du Lac Saint-Pierre a aussi déposé un projet comprenant l'ensemble de la zone littorale du Lac Saint-Pierre. Cette proposition inclut la zone concernée par le projet de la Ville ainsi que le marais Saint-Eugène (mais pas la presqu'île Saint-Eugène). L'appui de la Ville a été sollicité. Pour ce faire, le Conseil municipal doit adopter une résolution en ce sens. Une fiche a été déposée à l'ordre du jour de la séance du 3 décembre prochain du Conseil.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'appuyer le projet de conservation du comité ZIP du Lac Saint-Pierre. Approuvé à l'unanimité.

[...]

Date de la prochaine réunion : à venir.

Levée de la réunion

Il est 16 h 20 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.

M. Alain Lafontaine
Président du Comité et
conseiller municipal

Mme Nathalie Lafrenière
Secrétaire administrative aux
commissions et comités